

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2011

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du budget de l'exercice 2012
- 1.4 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 1.5 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014
- 1.6 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 1.7 Avis de motion – Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2012

2. Trésorerie

Aucun point

3. Sécurité publique

Aucun point

4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement

Aucun point

5. Urbanisme, Environnement et mise en valeur du territoire

Aucun point

6. Loisirs et culture

Aucun point

7. Autres sujets

- 7.1 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances le 20^e jour du mois de décembre deux mille onze (20 décembre 2011) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire
Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, conseiller
Lise Méthot, conseillère
Réjean Gauthier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

Ghislain Trépanier, conseiller, est absent

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été expédiés conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal et que l'avis public a été publié, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2011-12-359 Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 20 décembre 2011 tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Adoption du budget 2012

2011-12-360 Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2012 totalisant des dépenses de fonctionnement de 2 396 373 \$ et des dépenses d'investissements de 990 627 \$ avant la charge d'amortissement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.4 Période de questions – Parole à l'assemblée

Monsieur le maire donne la parole aux citoyens pour les questions sur les prévisions budgétaires.

Début : 19 h 52
Fin : 19 h 55

1.5 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

2011-12-361 Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 totalisant des dépenses d'investissement de 990 627 \$ pour 2012, 307 500 \$ pour 2013 et 189 000 \$ pour 2014.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers. M. Daniel Roy s'enregistre contre la proposition et mentionne qu'il était absent lors des rencontres budgétaires.

1.6 Période de questions – Parole à l'assemblée

Monsieur le maire donne la parole aux citoyens pour les questions sur le plan triennal d'immobilisations.

Début : 20 h 05
Fin : 20 h 18

1.7 Avis de motion - Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2012

2011-12-362 Aline Ménard donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera lors d'une séance subséquente un règlement fixant l'imposition des taxes, les tarifications et les compensations pour l'année 2012.

2. TRÉSORERIE

Aucun point

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun point

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point

6. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point

7. AUTRES SUJETS

7.1 Levée de l'assemblée

2011-12-363

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu à l'unanimité des conseillers, que la séance soit levée à 20 h 19.

M. Yvan Hamelin,
Maire

Valérie Cloutier
Directrice générale & Secrétaire-trésorière